

COMMUNE DE GHISONI (20227)
AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
ETUDE DE ME SYLVIE MICHELI NOTAIRE A PRUNELLI DI FIUMORBO (20243)
ZI Migliacciaru

Tel : 04.95.56.53.00 – Fax : 04.95.56.20.99

Date de l'acte : 29/03/2021.

Suivant acte reçu par Me Sylvie MICHELI, Notaire à PRUNELLI-DI-FIUMORBO (20243), il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil, au nom de :

Mr Antoine DELAVALLE, veuf de Mme Rosalie SANTARELLI, demeurant à GHISONI (20227), né à GHISONI (20227) le 05/12/1896 et y décédé le 30/08/1972.

Portant sur le bien immobilier sis Commune de GHISONI (20227) :

Une parcelle de terre cadastrée S°AB n° 542 lieudit VILLAGE, pour 04a 15ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire »

« Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS, Me MICHELI

Mail de l'étude : grimaldi.micheli@notaires.fr